

## Missions du Comité international de la Croix-Rouge <sup>1</sup>

### *Italie du Sud*

*Visites d'un hôpital et de quelques cimetières,  
faites par les D<sup>rs</sup> H.-W. de Salis et A. Lwini*

*Hôpital américain pour prisonniers de guerre allemands  
(12th General Hospital)*

22 juillet 1944

Cet hôpital, qui abritait le jour de la visite une centaine de sous-officiers et soldats allemands, est installé dans un vaste immeuble moderne situé à huit kilomètres de Rome, en dehors de toute zone dangereuse, et appartenant précédemment au 8<sup>e</sup> régiment de génie de l'armée italienne.

Il est destiné surtout à recevoir les blessés et les mutilés américains, et seule une aile du 4<sup>e</sup> étage — aménagée exactement comme les autres secteurs — est réservée aux prisonniers allemands. Seuls deux soldats de la « Military Police » surveillent les deux extrémités des locaux réservés aux prisonniers ; pour tout le reste, médecins, infirmières, service, etc., aucune distinction n'est faite entre les prisonniers allemands et les malades américains.

Selon les déclarations du commandant, sont acceptés dans cet hôpital tous les prisonniers blessés capturés par les Américains, provenant du front (directement ou après avoir passé dans les ambulances de transit), et dont le séjour prévu ne sera pas supérieur à 120 jours. Si, au contraire, le séjour doit être plus long, comme c'est le cas pour les grands invalides, les prisonniers sont transportés dans les hôpitaux voisins de Naples et, dès qu'ils sont guéris, envoyés dans les camps de l'Italie méridionale. Il s'agit donc ici d'un hôpital de caractère semi-transitoire.

Au sujet de l'aménagement intérieur du « 12th General Hospital », il convient de noter que chaque salle peut contenir 6, 10 et même 20 lits du type normal, en fer avec ressort élastique semi-rigide, tels qu'ils sont en usage dans tous les hôpitaux militaires américains. Chaque lit est pourvu d'une literie complète et d'une moustiquaire. L'ensemble donne une impression de parfaite organisation et d'un service d'assistance impeccable.

La préparation des aliments se fait à chaque étage sur des poêles à benzine également en usage dans les hôpitaux militaires américains, et les repas sont portés sur des tables-roulantes-thermos ; aucune plainte n'a été formulée au sujet de la nourriture.

---

<sup>1</sup> *Hors-texte.*

## Missions du Comité international

En ce qui concerne les soins médicaux, les délégués rapportent que le personnel sanitaire de la Croix-Rouge américaine est nombreux et compétent ; les médicaments, les traitements mécano-thérapeutiques, et les soins donnés aux malades sont parfaits ; les prisonniers sont même frictionnés à l'alcool plusieurs fois par jour pour éviter qu'ils ne souffrent trop de la chaleur. Tous les genres de blessés et de malades sont reçus dans cet hôpital, et les prisonniers atteints d'affections exigeant les soins de spécialistes logent dans les salles destinées aux militaires américains.

L'hôpital comprend quatre salles d'opération dotées de tous les cabinets accessoires, des laboratoires, des salles de radiologie, etc., installés à la perfection. Les hommes atteints de maladies mentales sont traités par les méthodes les plus modernes, qui donnent d'excellents résultats. La section orthopédique contient un grand choix d'appareils de traction et d'extension et tous les autres instruments nécessaires ; le secteur d'odontologie est également pourvu d'un matériel très complet.

Dans un autre ordre, le rapport des délégués mentionne que les prisonniers ne peuvent pas profiter de la cantine, car ils ne disposent pas d'argent et ne reçoivent aucune solde. Toutefois, un paquet de cigarettes leur est distribué chaque semaine et la Croix-Rouge américaine leur procure le nécessaire en ce qui concerne les objets les plus désirés, tels que des articles de toilette, du papier à écrire, etc.

Pour ce qui a trait à l'activité religieuse des prisonniers et à leurs loisirs, il convient de signaler qu'un pasteur protestant, qui parle parfaitement l'allemand, s'occupe des prisonniers avec beaucoup de zèle et de compréhension ; il les aide aussi dans leur correspondance avec leurs familles et a réussi à leur procurer quelques livres et des Nouveaux Testaments. Le pasteur luthérien allemand de Rome et sa femme ont aussi été autorisés à s'occuper des prisonniers de guerre. L'hôpital possède également une chapelle catholique, où un prêtre officie. La moitié environ des prisonniers sont protestants et l'autre moitié, catholiques.

Les distractions sont à peu près inexistantes ; il n'y a pas de jeux (quelques jeux de dames ont été improvisés) et les livres surtout font défaut, car il est actuellement très difficile de trouver dans la région des ouvrages en langue allemande, et il est à craindre qu'une collecte ne donne que des résultats très limités ; des envois d'Allemagne seraient certainement très utiles. Mentionnons toutefois que le chapelain américain a procuré aux prisonniers quelques jeux, ainsi que des rasoirs, du savon à barbe, et du dentifrice, et qu'il a retiré auprès de l'ambassade d'Allemagne près le Saint-Siège deux caisses de livres, dont une partie a déjà été distribuée aux prisonniers ; il tient le reste en réserve pour d'autres hôpitaux et d'autres camps de prisonniers allemands en Italie.

## Missions du Comité international

### *Cimetières allemands de la région de Rome*

20 au 23 juillet 1944

Les cimetières de la région de Rome dans lesquels sont enterrés des militaires allemands sont les suivants : cimetière du Verano (Rome), cimetière américain de Nettuno, cimetière allemand de Tor di Quinto (Rome), cimetières allemands de Castel Porziano (Ostie), cimetière des parachutistes, cimetière militaire général (Waldfriedhof), tombes disséminées.

*Cimetière du Verano (Rome).* — A l'occasion de la visite qu'il fit le 20 mars 1944 au cimetière du Verano pour constater l'état du secteur où reposent les prisonniers de guerre britanniques et américains, dans le voisinage de celui qui est réservé aux militaires allemands, le D<sup>r</sup> de Salis constata que les morts allemands étaient exhumés, puis inhumés dans un nouveau cimetière spécialement édifié pour eux par les Autorités allemandes. Ce transfert n'ayant pas pu être achevé avant la retraite des Allemands de Rome, il se trouve encore au Verano les tombes de 150 soldats allemands, parmi lesquelles 74 sont celles de soldats enterrés pendant le mois de juin.

*Cimetière américain de Nettuno.* — C'est à Nettuno que l'on ensevelit actuellement les soldats allemands tués sur les champs de bataille du nord et du sud de Rome, ainsi que les prisonniers de guerre allemands qui meurent dans les hôpitaux américains de Rome.

Il s'agit d'un grand cimetière pouvant contenir 10.000 tombes, et dont 8000 étaient occupées le jour de la visite du délégué. Le « Graves Registration Service » l'entretient de la façon la plus ordonnée et tient les registres avec exactitude. Chaque tombe porte une croix en simple bois blanchi, sur laquelle sont inscrites les indications que l'on a pu recueillir sur le mort. On apporte quotidiennement encore à ce cimetière une cinquantaine de cadavres des armées alliées et allemandes retrouvés dans les alentours, souvent malheureusement dépourvus de tout document et déjà dans un état de demi-putréfaction qui rend l'identification impossible.

La conception des Américains en ce qui concerne les cimetières militaires diffère de celle des Allemands ; tandis que ceux-ci ont établi en Italie des cimetières destinés à une durée permanente — comme en témoigne d'ailleurs le soin apporté à leur ordonnance : croix en marbre ou en travertin, ornementation monumentale, plantation décorative, etc. — les Américains ne les considèrent que comme des cimetières temporaires, leur intention étant d'exhumer après la guerre tous leurs morts pour les inhumés dans leur patrie.

La section allemande du cimetière de Nettuno compte à peu près 2400 tombes, entretenues exactement comme le seraient les tombes des soldats américains, et les Autorités militaires appliquent ainsi l'article 4, chapitre premier, de la Convention de Genève de 1929 pour

## Missions du Comité international

l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne.

M. de Salis a assisté aux funérailles d'un prisonnier allemand, décédé dans le « 12th General Hospital » à Rome, ainsi qu'au service funèbre célébré en langue allemande par le chapelain américain et qui eut lieu au cimetière. Le délégué du Comité international indique que, le bois étant rare dans cette région, les morts ne sont pas mis dans des cercueils, mais ensevelis dans des sacs d'étoffe, d'un tissu blanc très résistant (tissu avec lequel sont confectionnés les matelas des troupes américaines).

*Cimetière allemand de Tor di Quinto.* — Situé sur le plateau d'une colline qui domine magnifiquement la ville, ce cimetière devait — selon le plan d'après lequel il fut conçu — revêtir un caractère monumental et ornemental permanent. Chaque croix en travertin, d'un modèle unique prescrit par le commandement allemand, sert pour deux tombes juxtaposées et porte de chaque côté une inscription.

Le cimetière compte 4550 tombes, dont un millier seulement (soit trois secteurs) sont pourvues de croix en travertin. Dans les autres secteurs, quelques tombes portent des croix de bois fichées en terre par les camarades des défunts ; toutefois l'enregistrement de toutes les tombes est complet, et il convient de noter aussi qu'après le départ de Rome des Forces allemandes, 84 soldats allemands ont encore été inhumés dans ce cimetière au cours du mois de juin.

Il est à regretter que l'entretien de ce cimetière ait été interrompu après le 4 juin ; les mauvaises herbes couvrent déjà tout le terrain, les nouvelles plantations ont péri, les croix en bois tombent et disparaîtront sans doute tout à fait au cours de l'hiver, car le quartier dans lequel se trouve ce cimetière est très éloigné et la surveillance y fait défaut. De ces considérations découle la nécessité d'établir le statut juridique de ces cimetières. Les démarches qui ont été entreprises par la Puissance protectrice à cet effet et pour définir les obligations qui en résulteront aboutiront dans un bref délai. Entre-temps, les Autorités militaires américaines enterrent les dépouilles des prisonniers de guerre allemands dans leurs propres cimetières et font scrupuleusement le contrôle et l'enregistrement des tombes.

*Tombes disséminées.* — En dehors des cimetières réguliers sillonnant les régions qui furent des champs de bataille, il existe d'innombrables tombes disséminées un peu partout, des tombes solitaires ou disposées en petits groupes. Ici, c'est une croix de bois à la lisière d'un champ, plus loin, un simple bâton sur lequel on a posé le casque du mort. Hâtivement, après le combat, des camarades ont aussi enterré ceux qui sont tombés. Le « Graves Registration Service » ne s'occupe pas de ces tombes, déjà enregistrées par les services allemands.

Ce genre de sépulture ne va pas cependant sans poser un problème. En effet, à la longue, et souvent même rapidement, toute trace de ces

## Missions du Comité international

tombes improvisées disparaît : le propriétaire du terrain au temps des labours, ou d'autres civils exhument le cadavre et l'inhument au cimetière le plus proche, généralement sans aucun papier ni aucune fiche d'identification, et dépouillé de tout vêtement. Et, si la famille du disparu a pu être informée de son décès, le corps ne se retrouvera plus, après la guerre, au lieu indiqué, et les registres du cimetière dans lequel il aura été recueilli ignoreront le nom et la provenance de ce soldat. Cet oubli pourrait être atténué si, à défaut d'indications sur le mort lui-même, la mention exacte de la description de la première tombe était reportée dans les registres du cimetière où le corps aura été transféré.

Etant donné le grand nombre de tombes disséminées vouées à ce sort, le délégué du Comité international a attiré de manière pressante l'attention de la Puissance protectrice sur cette situation, et sous peu des mesures seront prises, qui pourront garantir le respect de ces sépultures, c'est-à-dire assurer leur transfert dans un cimetière désigné et placé sous le contrôle des Autorités.

### *Afrique équatoriale française et Cameroun français*

*Visites d'un hôpital et de camps de prisonniers de guerre et internés civils,  
faites par M. F. Arnold*

4 mars-21 avril 1944

*Hôpital de Brazzaville  
(prisonniers de guerre et internés civils italiens)*

4 mars 1944

Le jour de la visite du délégué du Comité international, deux sous-officiers et un soldat prisonniers de guerre italiens (qui figurent sur la liste des prisonniers à rapatrier d'urgence) étaient soignés à l'hôpital de Brazzaville, tous trois très satisfaits des soins médicaux et de la nourriture qu'ils reçoivent. En outre, il s'y trouvait un interné civil, qui devait être prochainement rapatrié en Afrique du Nord. M. Arnold rendit visite également à un autre interné civil italien qui habite Brazzaville avec sa femme et travaille en ville ; celui-ci est satisfait de son logement, mais se plaint de l'insuffisance de l'indemnité de cherté de vie, fixée à fr. 40.— pour un ménage, et de celle de sa prime journalière de travail se montant à fr. 70.—, qui lui sont allouées par les Autorités.

## Missions du Comité international

### *Camp de Koufra (prisonniers de guerre italiens)*

1<sup>er</sup> et 2 avril 1944

Depuis la dernière visite du délégué du Comité international au camp de Koufra de Fort-Lamy, les logements sont restés sensiblement les mêmes : la toiture en paille de quelques cases a été surélevée de 50 centimètres, et deux habitations supplémentaires en « dur » ont été construites, dont l'une sert de dortoir et l'autre de salle à manger pour les prisonniers de guerre italiens. Les douches et w.c., en nombre suffisant, ont été trouvés en bon état d'entretien et de propreté.

Au sujet de la nourriture, bonne et variée, M. Arnold note qu'elle correspond à l'ordinaire des troupes des Forces françaises combattantes et que les Italiens employés à des travaux pénibles ont droit à des rations de vin.

Tous les prisonniers de guerre sont également bien habillés et bien chaussés.

### *Chantiers des Travaux publics de Fort-Lamy (internés civils italiens et allemands)*

1<sup>er</sup> et 2 avril 1944

Les internés travaillent dans les divers garages des chantiers des Travaux publics, qui se trouvent à deux kilomètres de la ville, et logent dans des maisons, qu'ils s'efforcent de rendre le plus confortable possible.

Tous les internés préparent eux-mêmes leur nourriture dans deux cuisines communes ; l'une pour les Allemands et l'autre pour les Italiens ; ils cultivent autour de leurs cases de petits jardins, dont ils sont très fiers, car à Fort-Lamy, les légumes sont assez rares à cause de la grande sécheresse qui y règne pendant les mois de décembre à mai.

Le rapport souligne d'autre part que tous les employés des Travaux publics, qu'ils soient prisonniers de guerre ou internés civils, sont habillés par l'Administration de cette entreprise, et que la prime de travail des internés civils groupés dans tout le territoire de l'Afrique française a été portée de fr. 50.— à fr. 70.—.

En outre, lors de son passage à Fort-Lamy, et conformément aux instructions du Commandement supérieur du Territoire du Tchad, le délégué du Comité international a versé l'allocation du premier trimestre de 1944, destinée aux internés civils allemands, à la Croix-Rouge française qui se charge de leur judicieuse répartition. Au surplus, tous les envois qui leur sont destinés doivent être adressés à la Croix-Rouge française de Fort-Lamy.

## Missions du Comité international

*Camp de prisonniers de guerre italiens,  
et d'internés civils italiens et allemands de Fort-Archambault*

28 mars et 6 avril 1944

Le 28 mars 1944, en passant à Fort-Archambault pour se rendre à Fort-Lamy, le délégué du Comité international a fait une première visite au camp de prisonniers de guerre italiens, et s'y est rendu une seconde fois, le 6 avril, à son retour de Fort-Lamy.

*Prisonniers de guerre italiens.* — Ils sont logés dans une case telle qu'elles sont en usage dans les pays tropicaux, et, bien qu'ils soient surveillés par une sentinelle, les prisonniers jouissent d'une grande liberté de mouvement ; tous travaillent en ville comme mécaniciens, maçons, ou boulangers.

Les prisonniers préparent eux-mêmes leur nourriture dans une cuisine commune, et à cet effet ils achètent ce qu'ils peuvent à l'intendance, et le reste, au commerce local, dont les prix sont naturellement beaucoup plus élevés. Ils sont habillés par les soins de l'intendance.

Avant son départ de Fort-Archambault, le délégué du Comité a rendu une seconde visite au Commandement militaire de la place en vue de lui soumettre encore quelques améliorations matérielles qu'il conviendrait d'apporter au camp.

*Internés civils italiens.* — Lors de la visite, seuls deux internés entretenaient et surveillaient le chantier des Travaux publics, fermé pour un certain temps ; l'un d'eux est accompagné de sa famille et sa femme travaille en ville.

Ces internés n'ont présenté aucune requête particulière, sauf en ce qui concerne le manque de nouvelles de leur famille.

*Interné civil allemand.* — La veille de son départ pour Bangui, M. Arnold a encore rendu visite à un interné civil allemand qui travaille et habite chez un particulier en dehors de la ville, et à cette occasion il lui a versé les allocations que la Croix-Rouge française à Fort-Lamy l'avait chargé de remettre. Cet interné est bien logé et ne manque de rien ; sa case se trouve au bord de la rivière Chari ; il s'occupe lui-même de ses vêtements et de sa nourriture.

*Camp de Bangui (prisonniers de guerre et internés civils italiens)*

11 et 12 avril 1944

Tous les internés civils italiens du camp de Bangui sont affectés aux chantiers des Travaux publics, qui les emploient soit en ville, soit dans la brousse ; ils circulent librement pour se rendre au travail et ne formulent aucune plainte.

*Hôpital de Bangui.* — A plusieurs reprises, le délégué du Comité international a rendu visite à un officier italien prisonnier de guerre qui s'y

## Missions du Comité international

trouve hospitalisé depuis une année, en attendant d'être rapatrié. Cet officier souffre d'une affection cardiaque ; il est bien soigné, mais l'hôpital manque des médicaments indispensables et il est impossible de se les procurer dans le territoire de la Colonie.

Quelques prisonniers de guerre italiens travaillent chez un particulier à Bangui, ou bien au « Jardin d'essais de M'Baïki », à 110 kilomètres de là ; ils sont très bien logés et nourris et ne se plaignent de rien.

Avant son départ de Bangui, M. Arnold a soumis au représentant du gouverneur de la Colonie les diverses requêtes formulées par les internés.

### *Camp de Berberati (prisonniers de guerre italiens)*

15-17 avril 1944

Le délégué du Comité international a fait le trajet Bangui-Berberati en camion, dépassant ainsi le convoi régulier Bangui-Yaoundé de quatre jours.

Il s'est alors rendu au camp de Berberati, qui est divisé en deux parties séparées par un grand fossé et du fil de fer barbelé ; l'une est réservée aux officiers et l'autre aux soldats. Une étroite passerelle jetée par-dessus le fossé relie les deux camps.

*Camps des officiers.* — Il se compose de dix cases en terre battue, isolées les unes des autres ; chaque case, aménagée en deux appartements, abrite deux officiers, qui ont également à leur disposition un court de tennis et un terrain aménagé en jardins potagers ; la cuisine et les douches avec w.c. sont séparées des cases.

*Camp des soldats.* — Les soldats sont logés dans des baraques en terre battue construites à la manière du pays. D'autres baraques servent de réfectoire, de magasins, de cuisines, de salle à manger, d'infirmierie, de salle de théâtre, et de chapelle ; un grand espace est réservé aux cultures potagères.

Les officiers font leur cuisine en commun, et chacun verse mensuellement à cet effet fr. 600.—. Jusqu'à nouvel ordre, quatre jours par semaine sont sans viande. Les soldats touchent également leur ration en espèces et pourvoient eux-mêmes à leur nourriture ; ils disposent de magasins, d'une cuisine, et d'un four à pain. La ration de pain est de 500 grammes par jour, et ils peuvent d'ailleurs considérablement améliorer les menus avec le produit des jardins potagers.

Les officiers s'habillent à leurs frais, et le rapport constate que la solde des sous-lieutenants étant de fr. 852.—, et celle des lieutenants de fr. 1008.—, ces sommes suffisent à peine à leurs besoins personnels. Dès le mois de juin 1944, ces soldes seront toutefois considérablement augmentées.

A l'intérieur du camp, les prisonniers de guerre se trouvent sous les ordres d'un major italien, et le commandant français du camp n'inter-



## Missions du Comité international

vient que si des plaintes lui sont présentées ; il a, par exemple, strictement défendu aux prisonniers de faire de la politique, et a interdit aux officiers l'accès du camp des soldats, afin d'éviter de créer une atmosphère de discorde politique.

Trois fois par semaine, les hommes sont autorisés à prendre leur bain à une source, située à environ cinq minutes du camp, et à y faire leur lessive ; ils s'y rendent en groupe sous escorte.

Une école a été créée dans le camp des soldats pour parfaire leur instruction. Les prisonniers disposent également dans le camp, et aux alentours, de terrains propres à la culture et qui produisent des légumes en abondance.

Dans un autre ordre, le rapport note que tous les prisonniers italiens de Berberati sont catholiques et qu'un père capucin italien célèbre les offices dans une chapelle que les prisonniers ont construite et ornée. Ce prêtre, qui habite à la mission catholique de Berberati, a l'autorisation de circuler librement dans le camp.

Au sujet des soins médicaux, il importe de signaler qu'un médecin-lieutenant italien traite au camp les malades peu gravement atteints et que les autres sont envoyés à l'hôpital de Berberati, qui est dirigé par un médecin commandant français. Quant aux malades nécessitant des traitements spéciaux, ils sont évacués sur Bangui, centre de la Colonie.

En conclusion, le camp de Berberati est le principal centre d'internement des prisonniers de guerre italiens. Au fur et à mesure des besoins, le commandant supérieur des Forces de l'Afrique française peut mettre à la disposition des gouverneurs du Tchad, de l'Oubangui-Chari, du Moyen-Congo, du Gabon, du Cameroun, et des particuliers, des soldats prisonniers de guerre, pour être employés à des travaux divers. Les « détachés » qui ne donnent pas satisfaction sont renvoyés au camp de Berberati ; de ce fait, l'effectif du camp varie constamment.

### *Camp d'internés civils italiens de Batschenga (Cameroun)*

21 avril 1944

Les internés civils italiens vivent dans ce camp avec leurs familles et logent dans les cases en « dur » des anciens directeurs d'une plantation qui se trouvent éloignées les unes des autres d'environ trois kilomètres ; chaque famille dispose d'un logement.

Les personnes internées au Cameroun touchent une indemnité journalière de nourriture de fr. 40.— ; elles se nourrissent elles-mêmes et font leurs achats à l'intendance lorsque cela est possible, ou à Yaoundé, par l'entremise du commandement du camp.

Tous les jeudis, un médecin de l'hôpital de Yaoundé fait une visite au camp, et organise le transport à cet hôpital des malades gravement atteints.

## Missions du Comité international

### *Canada.*

*Visites d'un camp de travail et d'un détachement de travail,  
faites par M. E. L. Maag*

*Camp de travail n° 10 (marins de la marine marchande allemande)*

10 et 11 juillet 1944

Les prisonniers, au nombre de quelques centaines, sont occupés à des travaux agricoles ; ils ensemencent et font les moissons, et cultivent aussi de nombreuses variétés de légumes tels que betteraves, choux, haricots, petits pois, etc. Parfois aussi de petits groupes de prisonniers s'occupent à décharger du bois, ou s'en vont travailler dans une raffinerie située à proximité du camp. Le salaire est de 50 cents par homme et par journée de huit heures de travail.

Le camp proprement dit se compose de 72 « bell tents », de trois tentes « marquises », et d'une grande tente circulaire qui sert de réfectoire, de salle de réunion, de salle de concerts et de cinéma, etc. Les « bell tents », qui abritent en moyenne quatre hommes, sont pourvues de matelas bourrés de paille posés sur des planchers ; chaque prisonnier dispose de trois couvertures.

Réunis en groupes de dix, les prisonniers sont emmenés en camions dans les fermes où ils travaillent, et qui se trouvent à une distance moyenne de 25 à 50 milles du camp ; les fermiers viennent chercher les hommes en camions à 7 heures du matin, et tous regagnent le camp entre 17 et 17 heures et demie. Les repas du matin et du soir se prennent au camp, mais les prisonniers emportent leur lunch et le consomment à midi dans les fermes ; ils emportent également des boissons, par exemple du thé sucré mélangé à du jus de « grape-fruit ». Il n'est pas rare d'ailleurs que les fermiers distribuent des suppléments de nourriture sous forme d'œufs durs, de lait, parfois de gâteaux.

Le rapport mentionne d'autre part qu'un puits, profond de 82 pieds, fournit au camp une eau potable fraîche et bonne, et que la lumière électrique et le chauffage des tentes, ainsi que les installations de douches et de blanchisserie sont suffisantes.

M. Maag rapporte en outre qu'il visita des groupes de travailleurs dans les champs et qu'il s'entretint sans témoin avec eux. Aucun mécontentement ne fut exprimé au sujet du travail ou de la manière dont ils sont traités ; au contraire, les prisonniers furent unanimes à déclarer qu'ils aimeraient mieux travailler et vivre individuellement ou en petits groupes dans les fermes, que de retourner au camp pour y passer la nuit. Dans les champs, la plupart des hommes sarclaient les plantations, et un groupe faisait la récolte des betteraves à sucre. Notons enfin que les prisonniers interrompent leur travail toutes les heures pour fumer une cigarette, et qu'à midi ils ont une heure entière de repos.

## Missions du Comité international

Dans un autre ordre, le rapport mentionne qu'un officier-médecin d'un camp d'entraînement situé à deux milles s'occupe du service médical, et que chaque jour deux ou trois prisonniers en moyenne s'annoncent pour être examinés ou soignés. Depuis l'ouverture du camp, le 16 mai 1944, aucune épidémie n'a éclaté et l'on prévoit qu'étant composé de tentes, il sera fermé immédiatement après la récolte d'automne.

En résumé, les prisonniers dont il s'agit se trouvent manifestement en très bonne condition physique, et la plupart d'entre eux sont satisfaits du genre de travail qu'ils font.

### *Détachement de travail n° 5 (marins de la marine marchande et internés civils allemands)*

12 juillet 1944

Ce détachement de travail est composé d'un groupe d'une cinquantaine d'Allemands, soit une trentaine de marins de la marine marchande et 19 internés civils, qui travaillent dans une tannerie de 8 heures à midi et de 13 à 17 heures. Ils prennent tous leurs repas dans une salle à manger spacieuse de l'usine ; le chef, un interné allemand, est un cuisinier professionnel qui apprête les repas d'une manière particulièrement savoureuse.

Une baraque d'armée, qui était utilisée précédemment par les troupes de garde de l'ancien camp n° 22, sert de dortoir. De là, les hommes sont emmenés à l'usine, puis ramenés, au moyen de camions appartenant à celle-ci. Pour des raisons de sécurité intérieure, les prisonniers sont surveillés dans leur dortoir par deux ou trois gardes non armés, qui assurent également le service postal des prisonniers et vérifient chaque jour leur entrée et leur sortie. Il n'y a pas de clôture en fil de fer barbelé apparente autour du campement, mais, bien au contraire, un très grand terrain de sport avec un court de tennis, un terrain de base-ball, et un petit jardin. D'autre part, une baraque-annexe contient une grande salle à manger avec cuisine, qui est utilisée les samedis après-midi et les dimanches comme salle de récréation. Une très grande bibliothèque est également à la disposition des hommes. Ceux-ci, pendant leurs heures de loisir, font du sport et des travaux d'artisanat ; ils sont, en outre, autorisés à se baigner tous les jours, sauf le dimanche, dans le lac Ontario, où ils sont conduits par des camions de leurs employeurs.

Le service médical est assuré par les médecins d'un camp militaire situé à proximité ; si leur état le nécessite, les malades sont soignés au « Chorley Park Military Hospital » de Toronto.

La situation de ce détachement est donc très satisfaisante, et, bien que les hommes travaillent dans une partie très industrialisée du pays, et dans les faubourgs d'une très grande ville, les relations entre eux et les autres employés sont restées correctes. Il en est de même de celles que les prisonniers peuvent avoir avec la population.

## Missions du Comité international

Notons enfin que les seules requêtes présentées par les prisonniers concernent des gants de boxe et un piano. Cette dernière demande a été transmise à l'Y.M.C.A., Les prisonniers aimeraient aussi recevoir quelques partitions de musique pour violon, ainsi que deux raquettes de tennis supplémentaires.

### *Colombie*

*Visite d'un camp d'internés civils, faite par M. A. Pestalozzi  
Camp de Sabanetas (Allemands, Japonais)*

27 mai 1944

Le camp de Sabanetas, qui groupe 97 internés civils, soit 90 Allemands et 7 Japonais, est situé près du village de Fusagasugá, dans le département de Cundinamarca, à 1 heure et demie environ en voiture de Bogota. L'altitude où il se trouve est de 1700 mètres au-dessus du niveau de la mer ; le climat en est tempéré et les maladies tropicales ne sévissent pas dans cette région, comme c'est le cas à plus basse altitude.

Installé dans un hôtel de tourisme appelé « Sabanetas » et loué à cette fin par le Gouvernement colombien, le camp est composé d'un bâtiment principal abritant la cuisine, le restaurant, les chambres à coucher, et des salons, ainsi que de plusieurs petits bâtiments indépendants qui ne comprennent que des chambres à coucher et des salles de bain. Ces maisons se trouvent dans un vaste jardin non clôturé, où les internés disposent d'une piscine et d'autres installations de sport.

Chaque chambre à coucher abrite quatre internés, qui vivent d'ailleurs la plupart du temps au dehors, car le climat de la région permet d'être au grand air toute l'année.

Les hommes mariés ont l'autorisation d'installer leurs familles dans les villages voisins ; ils peuvent, selon un règlement spécial, leur rendre visite et les recevoir au camp.

Le Gouvernement colombien demande à chaque interné qui est en mesure de le faire la somme journalière de \$ 3.25 pour ses frais d'entretien, et l'administration fiduciaire des biens ennemis, contrôlée par le Gouvernement colombien, se charge de ceux des internés qui ne peuvent pas payer cette somme.

La nourriture distribuée aux internés est saine ; elle est préparée par un cuisinier espagnol qui travaillait auparavant sur les transatlantiques. Des mesures ont également été prises pour agrandir l'installation insuffisante du filtrage de l'eau potable, et les internés ont encore droit à quatre bouteilles de bière ou d'eau minérale par jour.

En ce qui concerne le service médical du camp, il convient de noter que le médecin local est à la disposition des internés chaque matin à 8 heures et que, pour les traitements spéciaux, il délivre au malade

une permission de 2 à 15 jours pour que celui-ci puisse se rendre à Bogota, car il n'y a pas d'infirmerie au camp. On peut toutefois se procurer des médicaments sur ordonnance dans les pharmacies des villages avoisinants.

Enfin, M. Pestalozzi mentionne que, dans des cas particuliers, les internés peuvent obtenir des autorisations leur permettant de se rendre librement à Bogota pour y traiter des affaires ou pour toutes autres raisons dûment vérifiées. Au surplus, quelques internés sont autorisés à vivre avec leur famille dans des maisons de campagne situées aux environs des camps et où ils ne sont soumis qu'à des inspections occasionnelles.

---

### **Réception à la frontière suisse d'un convoi d'enfants français<sup>1</sup>**

25 octobre 1944

*Depuis le 1<sup>er</sup> mars 1944, et grâce à l'obligeance du Département de justice et police et du Service territorial de l'armée, le Dr Emile Exchaquet, délégué du Comité international de la Croix-Rouge, visite les camps de réfugiés civils en Suisse ; on trouvera ici un extrait d'un de ses rapports. (N.d.l.R.)*

... Ce poste de réception est installé en pleine campagne, au voisinage immédiat des barbelés qui marquent la frontière. On a installé, dans les dépendances d'une des maisons voisines, un premier bureau de contrôle ; un peu plus loin, dans la prairie, se trouve une grande tente militaire (tente des troupes d'aviation), circulaire, et largement éclairée au moyen de lampes électriques. A quelque distance, une deuxième tente du même modèle a également été dressée. Elle ne servira qu'en cas d'affluence extraordinaire.

Sur la route : une voiture d'ambulance militaire avec son matériel de brancards et son personnel de conductrices. Tout le personnel militaire est prêt. On annonce le convoi qui, bientôt, apparaît dans la prairie voisine et se rapproche. A ce moment arrive un fourgon de la Croix-Rouge française ; il transporte les bagages des réfugiés, paquets multiples, valises et sacs

---

<sup>1</sup> *Hors-texte.*